

Challenge régional cyclo-cross des écoles de cyclisme Côte d'Azur 2013.

1-Règlement général

Le challenge régional cyclo-cross Côte d'Azur 2013 est ouvert aux catégories suivantes

Catégories	Ages
Pré licenciés	4 à 6 ans
Poussins	7 et 8 ans
Pupilles	9 et 10 ans
Benjamins	11 et 12 ans

Matériel

Les vélos doivent être conformes au règlement UCI.

Les vélos de cyclo-cross ainsi que les VTT sans additif de guidon sont Autorisés.

Equipement vestimentaire – sécurité

Le port du casque homologué et les gants sont obligatoires.

Le port de la tenue du club.

Les vélos doivent être équipés de 2 freins en bon état.

Les potences et les guidons doivent être bouchés.

Code de bonne conduite

Le non respect de la réglementation, le manque de civilité, d'un coureur, d'un supporter (parents, coureurs ou dirigeant) à l'encontre des arbitres sera sanctionné par une pénalité.

Pénalités

Après concertation des arbitres, un coureur pourra être sanctionné. Les pénalités allant de :

- Le déclassement (rétrogradation de place dans le classement de l'épreuve en cours).
- La mise hors course.

2-Règlement des manches

Le challenge régional cyclo-cross Côte d'Azur 2013 est composé de trois manches.
Toutes les manches sont dirigées par un jury composé d'au moins deux arbitres école de cyclisme.
Arbitre ayant reçu une formation spécifique pour arbitrer les épreuves des jeunes.

Durée maximum d'une manche:

Pré licenciés : 5'
Poussins : 7'
Pupilles: 10'
Benjamins: 15'

Tout franchissement d'obstacle doit pouvoir s'effectuer à vélo ou par soulevé (portage interdit).
Une planche de 12 cm maximum autorisée.
Les escaliers sont interdits.

Attribution des points du barème 1 (ci-dessous), pour le classement général :

BAREME 1			
Places	Points	Places	Points
1	60	11	22
2	55	12	19
3	50	13	16
4	45	14	13
5	40	15	10
6	37	16	8
7	34	17	6
8	31	18	4
9	28	19	2
10	25	20 & +	1

3-Classement général individuel.

Le classement général individuel, dans chacune des catégories, **se fera par l'addition des points des 3 manches, obtenus par le coureur**. Le titre de champion du challenge sera attribué au coureur totalisant le plus grand nombre de points.

En cas d'ex aequo, il sera pris en compte le nombre de 1^{ère} place puis de 2^{ème} place etc.